

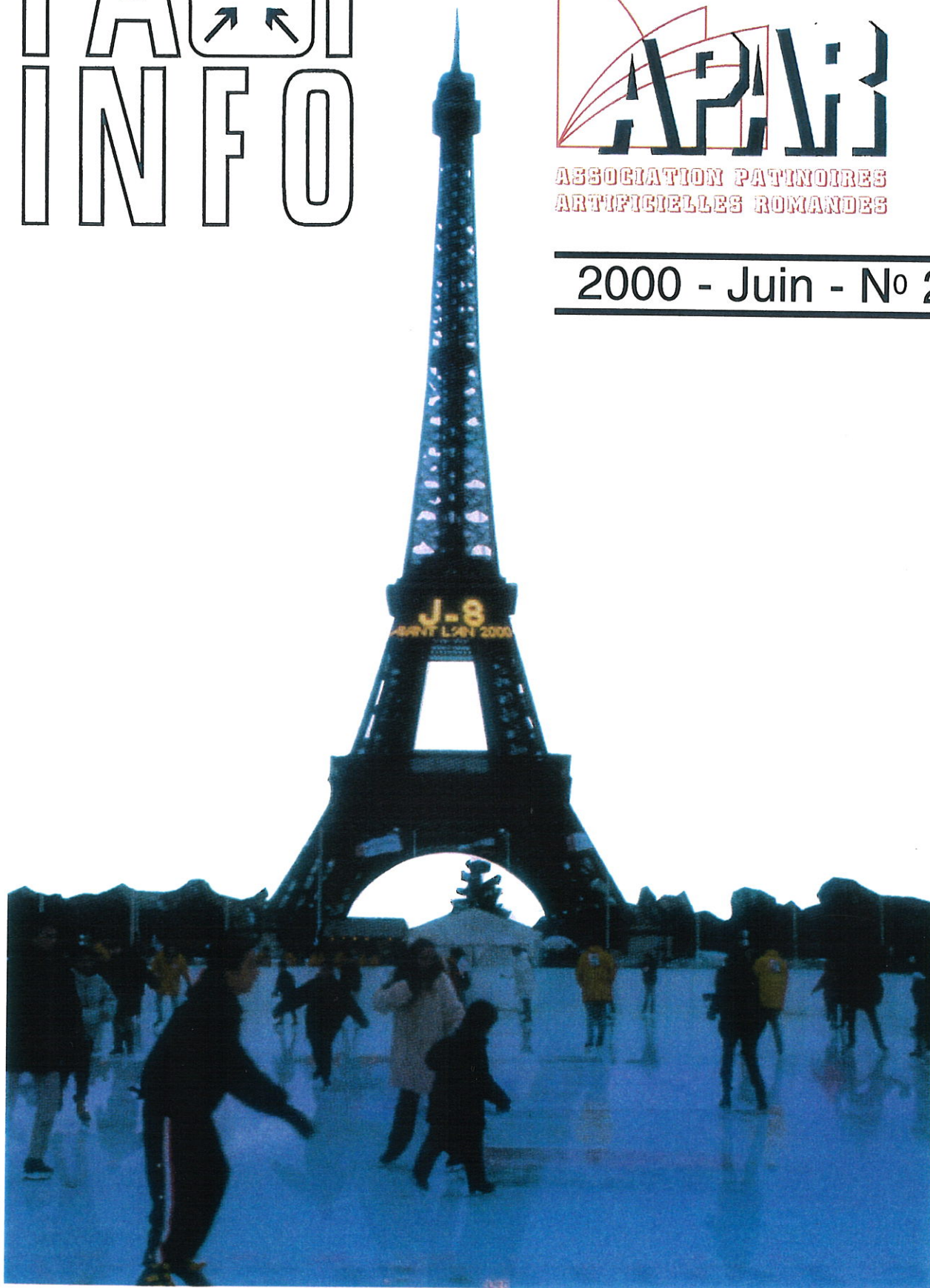
PA
I
INFO

Bulletin d'information



ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES

2000 - Juin - N° 27



*"Hommage"
à nos collègues et amis
du syndicat national des patinoires françaises*

E d i t o ...

Loisirs... pour tous !

Dans l'émission « Presque rien sur presque tout » du 13 juin 2000, le journaliste invité informait qu'une grande partie de la population civile de la Corée du Nord n'avait plus rien à manger. Cette population fuyait pour trouver refuge en Chine et, le long du chemin, les arbres ressemblaient à des squelettes. Les feuilles et l'écorce avaient disparus, dévorés par les gens afin de ne pas mourir de faim...

Le journaliste expliquait également que lorsque les réfugiés arrivaient en Chine, ils étaient battus et vendus comme esclaves (surtout les femmes) qui acceptaient les pires traitements pour ne pas mourir de faim.

Des médecins constataient que les enfants âgés de 7 ans, nés en Corée du Nord, mesuraient 20 centimètres de moins et pesaient la moitié du poids des enfants nés en Corée du Sud... Heureusement les « Présidents » des deux Corées se rencontrent ces jours à l'occasion d'un « sommet historique » et des résultats concrets sont attendus d'ici 2 à 3 ans...

Etonnant ce monde de l'an 2000 où, d'un côté de la planète les gens meurent de trop manger et, de l'autre côté, les gens mangent les feuilles et l'écorce des arbres pour ne pas mourir de faim.

Il fait beau et chaud, la bière est fraîche sur la terrasse ombragée et les vacances méritées sont toutes proches. Il me semble cependant qu'une petite réflexion serait bénéfique et judicieuse en ce début d'été : avant de se plaindre de nos conditions de travail, de nos horaires irréguliers, de revendiquer des meilleurs salaires, d'exagérer les relations problématiques et pas toujours faciles avec les clubs, les écoles, le public, il est peut-être important de se rappeler que nous avons la chance d'exercer un métier génial et merveilleux, celui d'offrir des loisirs à nos jeunes et à la population en général.

En Corée du Nord, on n'aurait pas de travail car les loisirs n'existent pas.

En Corée du Nord, on ne boit pas de bière fraîche sur une terrasse ombragée car il n'y a plus de feuilles sur les arbres...

Bonne réflexion et bon été à tous.

Avec toute mon amitié

Pierre Gueissaz

Une planète malade

AINSI PARLA

SCHMALTZ



par
JON
FERGUSON

*J'ai pensé que c'était une fleur,
mais c'était une star.*

*J'ai pensé que c'était une star,
mais ce n'était que du vent.*

Schmaltz

Le capitaine de l'équipe nationale suisse de basket vient d'écrire un article dans le magazine *Basket* sur Dusko Ivanovic, dans lequel il dit: «Mais que l'on apprécie l'homme ou pas, c'est finalement égal. Ce qui compte dans le sport, ce sont les résultats.»

J'en déduis que lorsque le capitaine dit «résultats», il entend «gagner». Nous pouvons donc récrire la deuxième phrase comme suit: «Ce qui compte, dans le sport, c'est de gagner.»

Cela me rappelle ce qu'un ami qui travaille pour une grande multinationale m'a déclaré, suite à un mois de cours dans une prestigieuse Business School de Lausanne. Il m'a dit qu'en quatre semaines, la seule et unique chose dont il ait entendu parler, c'est comment augmenter le profit. Pas un mot à propos de la qualité de la vie d'un quelconque être humain. La seule valeur était l'argent. La façon de traiter les gens, leur bien-être, n'ont jamais été considérés comme des sujets dignes d'intérêt. La seule chose qui comptait, c'était l'ar-

gent, encore l'argent et toujours toujours plus d'argent.

Nous ne vivons pas dans une société judéo-chrétienne. Nous vivons dans une civilisation égo-capitaliste. Si les buts de nos existences sont de gagner des coupes et de faire de l'argent, nous vivons dans un monde diamétralement opposé à celui dont Jésus a parlé dans la Bible. Son message parlait d'amour et de respect pour son prochain. La dernière chose qu'il désirait, c'était que l'homme utilise les autres hommes à l'édification de sa propre gloire. La dernière chose qu'il désirait, c'était de voir le monde divisé entre les gagnants et les perdants. Son but était d'élever même le plus défavorisé d'entre nous.

Comment nous en sommes arrivés de «Aime ton prochain» à «Aime ton fric» et «Aime ta victoire» reste une question hautement intéressante. Insoluble, mais intéressante.

Bien sûr, tout le monde ne pense pas comme le capitaine de l'équipe suisse de basket ou comme les professeurs de la grande école de business. On trouve encore, dans quelques coins perdus, quelques êtres qui donnent de la valeur à autre chose qu'aux dollars ou aux coupes.

Peut-être que, maintenant, je sais pourquoi je passe de plus en plus de temps dans les forêts avec mes chiens et de moins en moins de temps avec des gens sur des terrains de sports. Et comme mon gros et stupide bâtard de bouvier m'a chuchoté à l'oreille hier: «Ce qui ne compte pas dans le sport, ce sont les résultats.» □

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Générale à Moutier

Le procès-verbal de l'Assemblée générale relate toutes les activités durant l'année pour notre Association

Cours de Maîtres de Glace

Félicitations aux différents intervenants pour la réalisation du rapport du Cours de Maîtres de Glace, à Lugano

Agenda WIN

Le système de gestion des réservations dans une version réactualisée avec le module de facturation disponible au mois d'août 2000

A Montreux, les Jeux ne sont pas faits

La Riviera vaudoise aime jouer. Elle se bat déjà pour obtenir un casino de première catégorie, et la voici qui se lance dans la course aux Jeux olympiques d'hiver de l'an 2010. Avec quelles chances de succès? Deux écoles s'affrontent à ce sujet.

A main gauche, ceux qui estiment qu'à la suite du camouflet subi par Sion 2006, il convenait de boycotter le CIO. D'autant que, Turin ayant remporté la palme, l'édition 2010 échappera à l'Europe. A main droite, ceux qui pensent le contraire: il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, profiter de l'expérience valaisanne et ne point s'occuper d'un tournus géopolitique aussi vague que théorique. Personne n'a tort ou raison, les voies des Olympiens au moment de voter demeurant impénétrables.

En revanche, s'il est sûr qu'une bonne candidature procure une image internationale positive (à défaut d'argent), le réflexe anti-Suisse d'une majorité de membres du CIO apparaît tout aussi palpable. Depuis «l'affaire de Séoul», un seul leitmotiv règne en coulisses: «Les Suisses ont déjà le siège du CIO et de la plupart des fédérations, et ils veulent les JO en prime!» Franchement, on ne miserait pas un modeste jeton sur le fait que cette attitude changera d'ici l'élection de la ville hôte des Joutes de 2010.

A cela s'ajoute notre bon vieux danger intérieur, dû au système démocratique à tiroirs qui fait la fierté de l'Helvétie: 167 millions d'investissements, demandés à titre spécial, ne vont pas forcément réjouir le Parlement fédéral. Et, au cas où les Chambres se laisseraient convaincre, qu'en irait-il d'un éventuel référendum facultatif à l'échelle nationale, et non plus seulement auprès des cantons intéressés?

A Montreux, les Jeux ne sont pas encore faits. Même si, en sport davantage qu'en politique, on ne gagne jamais sans prendre quelque risque.

Fred Hirzel

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. »

Patinoire Prévotoise - Moutier - mercredi 24 mai 2000

Présents :

Patinoires

MARTIGNY
LEYSIN
LA CHAUX-DE-FONDS
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHATEL
MOUTIER
MOUTIER
MOUTIER
MEYRIN
MEYRIN
GENEVE
GENEVE
MONTHÉY
FLEURIER
THONEX
THONEX
PONTS-DE-MARTEL
PRILLY-MALLEY
SION
LUGANO
LUGANO
LUGANO
TRAMELAN
LAUSANNE
VERBIER
VERBIER
SAIGNELEGIER
NENDAZ
PORRENTROY
VALLORBE
LE NOIRMONT

GAY-CROISIER Alain
GERBER Jean-Marc
PILLER Daniel
PERRIN Cédric
HENRIOUD Claude-Alain
STEGMULLER Robert
JOBIN Maxime
SCHNEGG Olivier
GENEGUAND David
DUPERRIER Robert
MULLER Jacques
MOSSAZ Denis
SCHUPBACH Jean-René
JEANNET Jacques
RIEDO Théodore
EHINGER Jean-Pierre
JEAN-MAIRET Eric
GUEISSAZ Pierre
BICHET Ignace
KALATCHOFF Pia
MAZZOLINI Antonella
MARCHI Marino
VUILLEUMIER Jean-Claude
DRESCHER Sandro
BERGUERAND Patrice
GSPONER Patrick
FEUZ Jean-René
FOURNIER Fabien
AUBRY Marcel
BERTI Jean-Pierre
CROCI Gino

Excusés :

Fribourg
Vallée-de-Joux
Yverdon

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mai 1999, à Bulle

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) ACTIVITES GENERALES

- Trois séances du Comité de Direction
- Une séance A.P.A.R.
- Deux parutions du Pati-Info
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R.
- Cours de Maîtres de Glace

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 1999-2000, activités détaillées comme suit :

Mandats 1999 - 2000

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 25 - juin 1999

No. 26 - décembre 1999

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

35 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association. Promotion et intervention auprès des nouvelles patinoires du canton de Fribourg et du canton du Tessin.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande

Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Convention signée entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. pour la saison 1999-2000.

« Organisation des matches des catégories Espoirs »

Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R.

Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

Bilan saison 1998-1999

Séance L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. : Neuchâtel 20 mai 1999

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. 1999-2000

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours de maîtres de glace

Le cours de formation de maîtres de glace s'est déroulé à Lugano les 12 - 13 et 14 avril 2000 en présence de plus de 50 participants.

6. Achats en commun

Suite à notre Assemblée Générale de 1997, les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Nous restons donc à l'écoute des patinoires intéressées ?

7. Agenda Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique

Projet réactualisé / Nouvelle version à Fribourg, Genève et Lausanne.

Documentation, information à venir - été 2000.

Démonstration pratique par petits groupes pour les patinoires intéressées.

8. Mérite François Chevillat

Lors de la séance A.P.A.R. du 15 décembre 1999 à Neuchâtel, l'attribution du troisième Mérite François Chevillat n'a pas eu lieu.

Le Comité de Direction n'a reçu aucune candidature susceptible d'être mise en nomination pour l'attribution du Mérite « François Chevillat » 1999.

Délai du dépôt des candidatures 2000 : 31 octobre

9. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne

Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes.

L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.

Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :

L'élaboration d'un document intitulé « Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter.

Les membres de l'A.P.A.R. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en oeuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à déboursier ce montant financier à disposition. Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.--) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

Rédaction d'un manuel :

DIRECTIVES D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

- Manque de ressources « humaines » pour mener à bien ce dossier.

B) REUNION COMITE DIRECTEUR

Trois séances durant l'année : Novembre 1999
Mars 2000 - Avril 2000

Principaux points traités

- Pati-Info
- Cours Maîtres de glace
- Relations L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R.
- Annuaire A.P.A.R.
- Certificat de service
- Préparation séances A.P.A.R. - Assemblée Générale
- Mérite François Chevillat
- Agenda Sport
- Internet : - Site A.P.A.R.
- Adresse électronique
- Cotisations 1999-2000
- Collaboration avec nos collègues Français et Québécois
- S.P.A.S.

C) REUNION A.P.A.R.

Séance du 15 décembre 1999, à Neuchâtel

- Annuaire A.P.A.R. - Certificat de service - Identité romande
- Cours de formation des maîtres de glace
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Convention 1999-2000 - Bilan de la saison
- Attribution du Mérite François Chevillat
- Statuts A.P.A.R.

D) REUNION DE LA S.P.A.S.

Aucune activité « commune » durant cette année.

E) COTISATIONS 1999-2000

Fr. 150.-- par patinoire, sans changement.
35 patinoires affiliées.

Nous avons le plaisir de vous informer de l'adhésion de la nouvelle patinoire de Charmey à qui nous souhaitons la bienvenue et plein succès pour ses futures activités.

CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. termine sa douzième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
 - la reconnaissance de la profession de maître de glace
 - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en suisse
 - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre treizième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

3. Rapport du trésorier - Année 1999-2000

A. P. A. R.

Patinoires romandes et tessinoises contactées par lettre en mars 1999 :	35
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. :	35
Patinoires avec cotisations 1999 (Fr. 150.--):	35

Recettes

Total en caisse au 30 avril 2000	Fr. 10'933.75
Total cotisations 1999 (34)	Fr. 5'100.--
Publicité	Fr. 1'100.--
Inscriptions Cours de Maîtres de Glace, Leysin 1999	Fr. 7'050.--
Recettes diverses, Leysin	Fr. 320.--
Intérêt net	Fr. 26.15

Total en caisse Fr. **24'529.90**

Dépenses

Cours de Maîtres de Glace, Leysin 1999	Fr. 9'709.50
Pati-Info juin et décembre 1999	Fr. 1'628.95
Rencontres Patinoires Françaises, Villard-de-Lans 1999	Fr. 577.20
Assemblée Générale A.P.A.R.	Fr. 432.--
Fleurs A.P.A.R. (décès)	Fr. 150.--
Séance A.P.A.R., Neuchâtel	Fr. 736.--
Fourniture de 40 exemplaires par Patinoire de Neuchâtel	
Cours de formation pour employés de patinoires	Fr. 208.55
Versements crédités	Fr. 16.40

Total dépenses Fr. **13'458.60**

TOTAL EN CAISSE AU 30 AVRIL 2000 : Fr. **11'071.30**
=====

Note : La Patinoire des 3 Vallons (Vallorbe), membre depuis octobre 1998
paie une cotisation jusqu'au 31 décembre 1999

Prilly, le 22 mai 2000

4. Rapport de l'organe de contrôle

**à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire
des membres de l'**

**ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES
ROMANDES ET TESSINOISES**

(A.P.A.R.)

à Moutier, le 24 mai 2000

Monsieur le Président,

Madame,

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2000.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Jean-Marc Gerber

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

5.1 Nomination du Comité de Direction

Le Comité de Direction actuel accepte une réélection pour une période de deux ans mais souhaite la désignation d'un nouveau membre afin de mieux répartir les mandats.

Monsieur Jacques Müller de la Patinoire des Vernets à Genève, accepte de faire partie du Comité de Direction, plus particulièrement au niveau « technique » et du dossier prioritaire concernant l'économie d'énergie. Nous le remercions pour son engagement.

Les autres membres du Comité sont :

Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel
Jean-Marc Gerber, Leysin
Pierre Gueissaz, Prilly-Malley

Gino Croci, Le Noirmont, est confirmé en qualité de secrétaire général de l'A.P.A.R.

5.2 Nomination des vérificateurs des comptes

1. Sandro Drescher, Lausanne
2. Pia Kalatchoff, Lugano

Un grand merci à ces collègues pour leur engagement apprécié.

6. Information S.P.A.S.

Aucune activité « commune » n'est à signaler durant l'année 1999-2000.

La prochaine Assemblée Générale de la S.P.A.S. aura lieu en 2001.

7. Mise à jour de l'Annuaire 2000-2001 et Identité romande

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques. Claude-Alain Henrioud distribue à chaque patinoire les « corrections » pour l'annuaire 2000-2001.

Identité romande

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Claude-Alain Henrioud distribue à chaque patinoire les cartes « identité romande » 2000.

Responsable de l'Annuaire et Identité romande :

Claude-Alain HENRIOUD
Patinoires du Littoral
4, Quai R.-Comtesse
2000 Neuchâtel

8. Mandats 2000-2001

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »
2 parutions par année (juin et décembre).
2. Promotion - information - affiliation des patinoires.
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire
Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R.
Organisation des matches catégories Espoirs
Saison 2000-2001.
4. Annuaire 2000-2001.
5. Cours de maîtres de glace 2001 (Verbier).
6. Projet de collaboration avec les patinoires françaises et francophones.

7. Achats en commun
(sous réserve de demandes précises des patinoires et particulièrement des besoins des maîtres de glace).
8. Agenda Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique - Projet réactualisé
- Nouvelle version
9. Mérite François CHEVILLAT
10. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne (en attente)
Manuel - Directives d'entretien des installations.

9. Pati-Info

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.

Parution du prochain numéro : juin 2000

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu :

1-2 pages techniques (chefs de glace)	responsable ?
1-2 pages administration (secrétariat)	responsable ?
1 page arbitres	Qui ?
1 page L.S.H.G. (clubs)	Qui ?

Nouveau

Rubrique cantonale

1 page	Valais
1 page	Neuchâtel
1 page	Jura
1 page	Genève
1 page	Fribourg
1 page	Vaud

1-2 pages Patinoires francophones

Publicité - Sponsor - Argent (Sulzer-Zuko-Etc.)

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de décembre 2000 ?

Contactez-nous rapidement !

10. Bilan L.S.H.G. - A.P.A.R.

La convention concernant l'organisation des matches de catégories Espoirs a été signée par les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande), par les Arbitres et par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et ce pour la saison 1999-2000.

Le bilan de cette saison 1999-2000 est positif et la collaboration entre les trois instances est fructueuse, un système de communication est en place et fonctionne.

Pour la saison 2000-2001, il a été souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2000-2001
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories
- La L.S.H.G. donnera rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2000-2001.

11. Formation des maîtres de glace

Ce dossier est la première priorité de notre association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation de maîtres de glace les 12 - 13 et 14 avril 2000 à Lugano, avec plus de 50 participants.

Le cours de maîtres de glace aura lieu chaque année et il se déroulera à Verbier les 25 et 26 avril 2001.

12. « Mérite François Chevillat »

Le Mérite François Chevillat a été créé le 1er janvier 1996 afin de perpétuer cet esprit dynamique, créatif et novateur.

Eligibilité : Une personne ou un groupe de personnes ayant contribué

- à l'avancement de la profession au niveau technique
- à l'avancement de la reconnaissance de la profession de maîtres de glace
- en proposant toute innovation technique ou administrative susceptible de faciliter la gestion des installations

Prix : Une oeuvre d'art intitulée
« Mérite François Chevillat »

Jury : Comité de Direction A.P.A.R.
Celui-ci se garde le droit de ne pas décerner le
« Mérite François Chevillat » si la qualité des dossiers
est jugée insatisfaisante

Date limite : 31 octobre 2000
pour remise des dossiers de candidature

Informations : Pierre Gueissaz

13. Cotisations 2000-2001

Fr. 150.-- par patinoire, 36 patinoires affiliées.

14. Divers

1. Suisa

Les patinoires romandes et tessinoises ont reçu une correspondance de la Suisa intitulée « Redevance de droit d'auteur pour diffusion de musique de fond et d'ambiance dans les patinoires. Par le passé la diffusion de la musique était couverte par un contrat collectif conclu entre la S.P.A.S. et la Suisa. Le contrat n'existe plus. Les patinoires au bénéfice d'une concession 2 de Billag n'ont pas de redevance à payer.

Le Comité de Direction va contacter la Suisa et entreprendre les démarches afin de clarifier la situation et négocier les meilleures conditions pour régler les redevances pour l'année 1999 et 2000. Chaque patinoire sera informée rapidement du suivi de ce dossier.

2. Agenda Sport

Lors de l'Assemblée Générale de 1999, nous vous avons présenté un programme informatique intitulé Agenda Sport. Il s'agit d'un programme permettant la gestion des surfaces de glace avec possibilité de facturation automatique. Plusieurs patinoires ont fait l'acquisition de ce programme.

Une nouvelle version réactualisée est proposée sur « Windows ».

Genève, Fribourg et Lausanne-Malley utilisent la version réactualisée qui répond parfaitement à leurs besoins à part la facturation qui n'est pas encore intégrée au programme.

Le Comité de Direction va contacter Monsieur Stucki afin d'offrir des démonstrations pratiques et réelles du programme, idéalement à des petits groupes de patinoires. Le prix de la version réactualisée vous sera communiqué ainsi que les dates et les lieux des démonstrations souhaitées.

3. Kart sur glace

Jacques Müller, de Genève, nous informe que suite à deux séances de Karting sur glace des mesures ont été prises concernant l'émission de « CO » dans la patinoire. Il informe que la concentration autorisée est largement dépassée et qu'un danger réel existe, particulièrement pour les patinoires fermées et non ventilées. Une copie du rapport est annexée, pour information, au Pati-Info.

Le débat sur le « Karting sur glace » fait apparaître des appréciations diverses de la part des patinoires concernées. L'activité est intéressante, l'organisateur par contre, semble offrir des prestations qui peuvent varier considérablement. La location de votre installation devrait prendre en considération le coût réel (préparation de la glace, réfection, personnel, énergie, etc...) et garantir un fixe « viable ».

A réfléchir pour la saison prochaine et éventuellement proposer une location de « base » unifiée de la part des patinoires.

4. Inauguration du Centre Sportif Sous-Moulin

Jean-Pierre Ehinger nous informe que l'inauguration du Centre Sportif Sous-Moulin aura lieu le 19 janvier 2001 et que la patinoire sera ouverte en novembre 2000.

Il remercie les patinoires qui ont participé à la formation des maîtres de glace et contribué ainsi au succès futur de « Sous-Moulin ».

5. Patinoire des 3 Vallons – Vallorbe

Monsieur Jean-Pierre Berti, Président de la Patinoire des 3 Vallons à Vallorbe, présente sa patinoire et détaille le bilan des activités des deux mois d'exploitation 2000.

Des informations écrites vous seront transmises ultérieurement par le biais d'un Pati-Info.

Les patinoires qui possèdent du matériel d'occasion à vendre (cages de buts, etc...) sont priées de contacter directement Jean-Pierre Berti à Vallorbe.

6. Spectacles sur glace

Gino Croci présente un prospectus concernant des spectacles sur glace organisés par la Maison IMSOS de Lyon. Des dates sont disponibles au mois de décembre 2000.

Plus d'informations concernant les tarifs et les conditions, Gino Croci, Le Noirmont.

Assemblée levée à 11 h.45

Lausanne-Malley, mai 2000

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

Street hockey Cup Plus de 500 ados s'éclatent aux Mèlèzes



La quatrième édition de la Street hockey Cup, samedi à la patinoire des Mèlèzes, a vécu, et bien vécu. Rendez-vous l'an prochain. photo Leuenberger

Modèles réduits Expo bourse aux Mèlèzes

Ce week-end, ce sera la fête des amateurs de modèles réduits, petits et grands. L'Expo bourse Chaux-de-Fonds (EBC) ouvrira en effet ses portes au public vendredi à 17h30 pour les refermer le dimanche à 17 heures.

Le président du comité d'organisation, Michel Mangue, annonce une soixantaine d'exposants, deux fois plus que lors de la première édition l'an dernier, avec des attractions sur les deux patinoires des Mèlèzes, l'extérieure et l'intérieure. En modèles réduits, il y aura des trains bien sûr, mais aussi des bateaux (un bassin de 22.000

litres est prévu), des avions et même des cirques minutieusement reconstitués. Sept maquettes ferroviaires, bichonnées dans le moindre détail, seront présentées. En attraction: des vols télécommandés d'hélicoptères, un réseau modulaire de 120 m de voies et, samedi et dimanche, une expo de voitures anciennes.

Nous reviendrons dans notre édition de samedi sur cet événement. Pour l'heure, les organisateurs mettent les bouchées doubles pour monter la plus grande exposition du genre à La Chaux-de-Fonds!

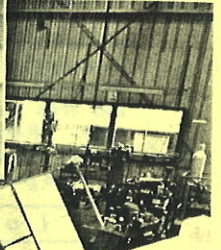
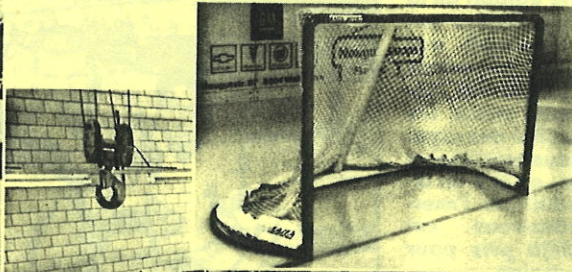
RON



En cours de montage, la très belle maquette de l'AMF, Association modules ferroviaires de La Chaux-de-Fonds.

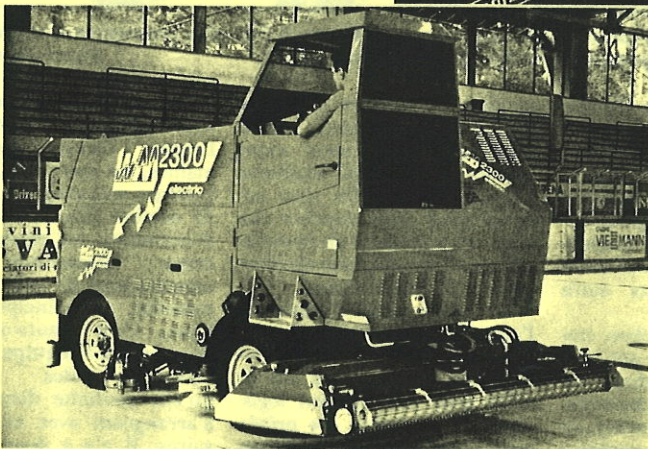
Tout pour votre patinoire...

Système complet de bandes avec portes, poutres, marquage des champs d'exercice en polyester

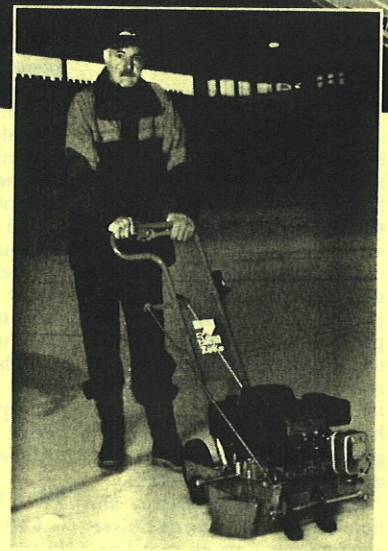


Service compétent

Nous sommes là pour vous lorsqu'il s'agit de réparations dans notre propre atelier ou d'un service de piquet chez vous.



La plus moderne et performante des lisseuses-surfaceuses du monde, la Züko WM 2300. Nous vous conseillons lors de l'achat d'une machine neuve ou d'occasion.



Donne à votre patinoire un polissage spécial: la fraiseuse à bandes Züko.



Vente et location de machines et accessoires. Demandez-nous aussi conseils sur notre système de réfrigération ainsi que la tuyauterie.

Le no 1 de la patinoire.

W. Zürcher Kommunal AG, 8620 Wetzikon, tél. 01/933 61 11, fax 01/933 61 13

Street hockey Journée de rêve aux Mélèzes

La quatrième édition de la Street hockey Cup a enthousiasmé samedi aux Mélèzes des centaines d'adolescents et les parents et amis venus les soutenir. Du côté des organisateurs, tous très jeunes et bénévoles, on tire un bilan très positif de l'exercice. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

Léo Bysaeth

Avec 83 équipes inscrites – soit 30 de plus qu'en 1999 – la Street hockey Cup 2000 s'inscrivait dès avant le premier coup de canne comme une édition d'anthologie. Le public n'a pas été déçu.

«Le matin, nous avons eu des craintes avec la météo. La pluie nous a joué un tour. Heureusement, ça c'est amélioré et une fois le soleil revenu, nous avons pu jouer également à l'extérieur», raconte Antoine Chollet, l'un des membres du comité d'organisation.

Les «petits» battent les «grands»

La grande finale, qui opposait les «grands» du Demolition Team aux «petits» des Street Trashers, a vu la victoire de ces derniers, alors même que leurs adversaires comptaient dans leurs rangs des joueurs du HCC. La preuve que la valeur n'attend pas le nombre des années. En toute justice, il faut faire remarquer que les «petits» bénéficiaient pour cette finale d'un handicap, étant autorisés à aligner cinq joueurs contre les quatre de l'équipe adverse.

Seules deux équipes annoncées – dont l'une de Suisse alémanique – ne se sont finalement pas présentées. Toutes les autres ont répondu présent et avec quel allant! Ainsi, au «sloshoot», Thomas Deruns a propulsé sa balle à... 136 km/h. La preuve, s'il en fallait une, qu'une balle bien frappée



Les Street Trashers (photo), vainqueurs de la finale A (les plus jeunes) ont battu le Demolition Team, gagnants de la finale B (les plus âgés).
photo Leuenberger

peut faire des dégâts. Un des joueurs en a d'ailleurs fait la cuisante expérience lors d'un match: frappé dans la région frontale, il a dû être emmené en ambulance à l'hôpital. Finalement, il s'en tire heureusement avec une arcade sourcilière ouverte, sans autre dommage.

Quelques autres bobos, éraflures ou contusions ont bien sûr meurtri la chair de quelques fiers combattants. Mais bon, au street hockey, on fait la grimace et on repart à l'attaque. D'autant que cette année deux bons samaritains venaient au grain.

Oh les filles!

Cette quatrième édition a vu la participation d'une proportion un peu plus grande de filles. Deux équipes exclusivement féminines étaient inscrites et quelques éléments féminins parsemaient par-ci par-là les équipes de garçons. Ce n'est pas encore la ruée: «moins de dix pour cent», estime Antoine Chollet. Mais c'est en tous cas une évolution, puisque, lors de la première édition, une seule fille figurait au rang des joueurs.

Débrouillardise

L'organisation a marché comme sur des... baskets. Impressionnant, quand on sait tout ce qu'une telle manifestation implique: envoi et récolte des inscriptions, contacts avec les sponsors, avec les autorités, organisation des groupes, organisation de la

cantine, récolte et mise en forme des résultats, «Avec tout ce monde, nous manquons de matériel», explique Claude Chollet. On s'est arrangé pour aller chercher des buts aux patinoires de Neuchâtel, du Locle, des Ponts-de-Martel et... de Saint-Imier».

Un indice parmi d'autres de l'écho positif que rencontre cette manifestation. «Nous remercions les autorités de la Ville pour leur soutien logistique (la patinoire est prêtée pour l'occasion, ndlr) et le personnel de la patinoire pour son efficacité et sa gentillesse», tient à relever Thomas Junod, l'un des organisateurs. Autres remerciements au Centre d'animation et de rencontre (CAR), fidèle fournisseur de l'ordinateur et de l'imprimante.

L'avenir en rose

L'avenir s'annonce rose pour le street hockey à La Chaux-de-Fonds. L'an prochain, révèle Thomas Junod, la manifestation aura sans doute lieu sur deux jours.

Mais avant ce rendez-vous attendu, les mordus de la

balle en plastique pourront s'éclater dans la Street hockey League. Durant huit semaines, du mercredi 23 août (rentrée scolaire) au samedi 21 octobre (fin des vacances d'automne), les équipes inscrites disputeront des matches tous les mercredis et samedis. Le principe de la ligue, c'est l'auto-organisation: chaque équipe décide elle-même des matches qu'elle souhaite disputer en s'arrangeant avec ses adversaires. Il n'y a donc pas de programme prédéfini et chaque équipe joue le nombre de matches qu'elle désire.

– Avec cette nouvelle compétition, où l'on jouera pour le plaisir aux quatre coins de la ville, les organisateurs se disent certains que «La Chaux-de-Fonds deviendra définitivement la capitale du street hockey». C'est tout le mal qu'on leur souhaite...

LBY

Internet: www.sportsne.ch.streethockeup; tous les résultats de la coupe et les renseignements sur la ligue



LA RAISSE ARMAND

Centre Sportif de la Vallée de Joux

Vallée de Joux

Patinoire du Sentier

Hockeyades 2000 « Coupe Horlogère »

Le nouveau « millenium » s'annonce pour le hockey avec un début fort en émotion. Dans le berceau de l'horlogerie compliquée, au cœur de la « Watch Valley », des équipes aux palmares impressionnants s'affronteront pour décrocher la Coupe Horlogère.

À l'occasion du début de la saison de glace 2000/2001, le Centre Sportif de La Vallée de Joux en collaboration avec les entreprises maîtresses de l'Art Horloger, implantée à la Vallée de Joux, organise ses traditionnelles « Hockeyades » qui verront s'affronter différentes équipes Suisses et Européennes dont le détenteur de la Coupe (l'équipe Tchèques de Pilzen).

Les équipes qui seront au complet pour cet événement, nous permettront de découvrir les nouvelles formations.

Ces dernières évolueront cette nouvelle saison dans les différents championnats nationaux ainsi que pour la Coupe d'Europe, manifestations qui reprendront quelques semaines après la fin des « Hockeyades ».

Les « Hockeyades » se dérouleront avec une formule coupe, soit des rencontres entre deux groupes de 3 équipes et se termineront par une finale pour la 1ère et la 2ème place, ainsi que des finales pour la 3ème, 4ème, 5ème et 6ème place .

Le tournoi se déroulera avec des rencontres directes dans les 2 poules A et B. La durée des matches sera de 3 x 20 minutes et en cas d'égalité une prolongation de 5 minutes avec mort subite puis si nécessaire 5 tirs au penalty et ainsi de suite.

Le rythme sera de deux matches par jour, le premier à 17h00 et le deuxième à 20h00

Les rencontres débuteront le mercredi 9 août 2000 à 17h00 et se termineront le samedi 12 août 2000 par la remise des prix vers 17h00 en présence des sponsors.

Groupe A : Pilzen/Fribourg-Gotteron/Chaux-de-Fonds

Groupe B : Mannheim/Ambri-Piotta/Lausanne

Mercredi 9 août à 17h00 Pilzen (TCH) / Chaux-de-Fonds (CH)

Mercredi 9 août à 20h00 Ambri-Piotta (CH) / Lausanne (CH)

Jeudi 10 août à 17h00 Mannheim (D) / Ambri-Piotta (TCH)

Jeudi 10 août à 20h00 Pilzen (TCH) / Fribourg-Gotteron (CH)

Vendredi 11 août à 17h00 Chaux-de-Fonds (CH) / Fribourg-Gotteron (CH)

Vendredi 11 août à 20h00 Mannheim (D) / Lausanne (CH)

Samedi 12 août à 09h00 FINAL pour la 5^{ème} et la 6^{ème} place

Samedi 12 août à 12h00 FINAL pour la 3^{ème} et la 4^{ème} place

Samedi 12 août à 15h00 FINAL pour la 1^{ère} et la 2^{ème} place

Le prix des entrées est de:

Adultes Fr. 17.— / abonnements adultes Fr. 130.--

Enfants/Avs/Étudiants Fr. 12.— / abonnements enfants/Avs/Étudiants Fr. 90.--

Watch  Valley

PORTRAIT - MINUTE

<i>Identité</i>	Roland Briand
<i>Age</i>	62 ans
<i>Fonction</i>	Responsable technique du Centre Sportif de Malley
<i>Principale qualité</i>	Ponctualité
<i>Principal défaut</i>	Tendance à manquer de patience...
<i>Hobby + Sport</i>	Mots croisés, cartes, gymnastique matinale
<i>Déteste</i>	Manque d'enthousiasme et de motivation
<i>Plus beau rêve</i>	Vivre longtemps avec des proches, la famille et les amis
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Aucun à mentionner
<i>Plat préféré</i>	Menu français, préparé par un grand cuisinier et accompagné de bons vins !
<i>Musique préférée</i>	Verdi, Strauss et folklore
<i>Lecture</i>	Revue techniques
<i>Plus grande réalisation</i>	Nombreux voyages à travers l'Europe, pour l'Industrie
<i>Le plus important</i>	La santé, l'amitié

MORGES ■ PATINOIRE DES EAUX-MINÉRALES

«Les crédits alloués ont été respectés!»

L'architecte Pierre-André Birbaum réfute les accusations portées contre lui par la Municipalité. Expertise à l'appui.

GILBERT HERMANN

Dire que Pierre-André Birbaum en a ras le bol est un très doux euphémisme: «Avec l'affaire de la patinoire des Eaux-Minérales, on cause un grave préjudice à mon activité professionnelle», tonne-t-il. Ce qui est considéré par beaucoup comme un audacieux chef-d'œuvre architectural, visité par des groupes suisses et étrangers et qui aurait dû être l'œuvre maîtresse de la carrière professionnelle de Pierre-André Birbaum, s'est révélé être un sac d'embrouilles.

Mandaté par la Cour civile du Tribunal cantonal, Danilo Mondada, architecte lausannois, a établi un rapport d'expertise qui apporte des réponses aux... 400 allégations de la commune de Morges.

Entre le début des études, en 1984, et la phase de réalisation, dès l'automne 1991, la conjoncture a changé avec des inci-

dences financières pour la commune. D'où la volonté de la Municipalité et du Conseil communal de Morges de compresser le coût de la patinoire. Cette attitude a impliqué des contraintes à l'architecte appelé à trouver les solutions techniquement performantes et les moins onéreuses. «Pour la construction de la patinoire telle qu'elle se présente aujourd'hui, mon devis s'élevait à 20 961 000 francs, explique l'architecte. La Municipalité connaissait ce montant qui résultait du fait que, comme le relève l'expert, le programme a été sans cesse modifié sous l'impulsion des clubs sportifs et du maître de l'ouvrage.»

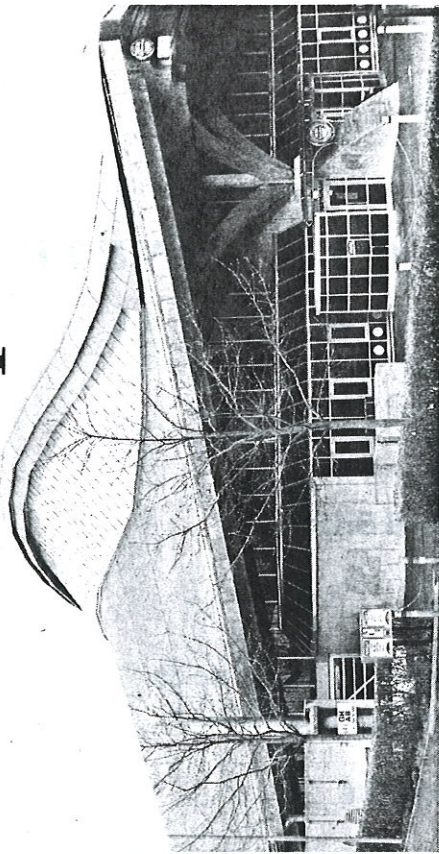
Honoraires revus à la baisse

La Municipalité a «sauvonné» la réalisation en trois étapes. L'architecte affirme que, pour chacune d'entre elles, les devis ont été respectés. D'ailleurs, contrairement à ce que prétend la Municipalité,

l'expert n'a pas décelé de dommages financiers causés à la commune par manque de coordination ou mauvaise direction du chantier. Il est «convaincu que l'architecte a fait de son mieux pour réduire les coûts au maximum. Mais la situation était difficile et complexe, compte tenu des relations entre le Conseil communal et la Municipalité et par la volonté de la Municipalité de construire une patinoire dont le coût, qui lui était connu, dépassait les crédits qui lui avaient été accordés».

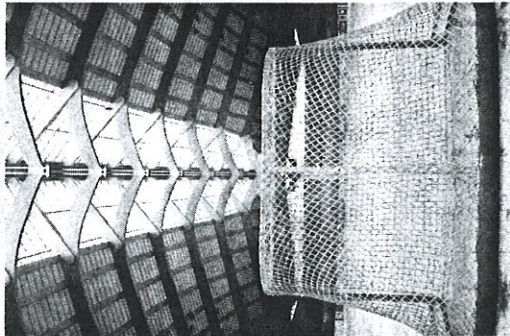
La Municipalité prépare à l'intention du Conseil communal un rapport financier sur les coûts de construction et d'exploitation de la patinoire.

Le litige a été réglé par transaction. Par gain de paix, l'architecte a admis de ramener de 175 489 francs à 25 000 francs le solde de ses honoraires. «C'est dire que j'ai participé financièrement à la réalisation de la patinoire», ironise-t-il. □

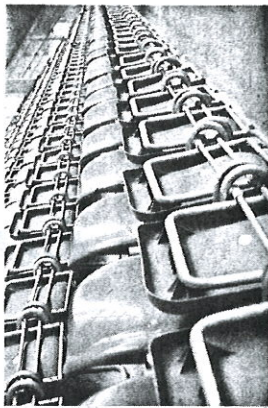


Considérée par beaucoup comme un audacieux chef-d'œuvre architectural, la patinoire des Eaux-Minérales, à Morges, s'est révélée être un sac d'embrouilles. Philippe Maeder

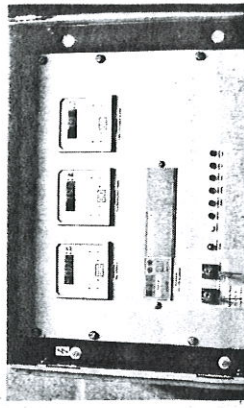
Les points litigieux



Les chevrons en bois massif qui supportent la verrière zénithale ont subi des déformations. André-Noëlle Pot



Les sièges en enfilade sont trop nombreux. André-Noëlle Pot



Le système d'alarme en cas de fuite d'ammoniac a dû s'adapter aux nouvelles normes. Il est aujourd'hui conforme. Philippe Maeder

Permis d'exploiter attendu

L'été passé, la commission de gestion du Conseil communal de Morges avait jeté un froid en révélant que le permis d'exploiter de la patinoire, ouverte en décembre 1992, n'était toujours pas délivré. Notamment parce que le nombre de sièges en enfilade est de 48 alors que l'Etat-buissement cantonal d'assurance (ECA) n'en autorise que 32. Selon la municipale Nuria Bosshard, le problème est en voie d'être réglé: l'objectif est d'assurer le plus vite possible une sécurité maximale pour le

public en cas d'évacuation éventuelle. «Ces mesures prises, nous pourrions obtenir le permis d'exploiter», précise Nuria Bosshard. Car une autre lacune vient d'être comblée: le système d'alarme en cas de fuite d'ammoniac a été adapté aux nouvelles normes, qui ont changé depuis la construction de la patinoire.

Le point litigieux le plus important concerne les chevrons qui supportent la verrière zénithale. En bois massif, ils ont subi des déformations qui ont provo-

qué des tensions sur la verrière. L'architecte souligne que le consortium mandaté pour la charpente «s'est engagé à prendre la responsabilité structurelle. S'il avait un doute, il aurait dû renoncer. Un constructeur ne peut pas décaler sa responsabilité liée aux problèmes statiques».

Bruno Petrucciani, ingénieur et conseiller communal, a été mandaté pour étudier la correction de ce défaut. Restera à déterminer qui paiera.

G. H.

COURS MAITRES DE GLACE
Lugano 12-14 avril 2000

L'ouverture du cours est faite par monsieur Gino Croci, qui salue les participants présents. Un cours particulier, qui marque l'an 2000 et pour la première fois, ce cours de maîtres de glace se déroule au Tessin, à Lugano, la seule ville affiliée, pour le moment à l'APAR.

57 maîtres de glace présents et 24 patinoires artificielles couvertes: la plus grande participation depuis que les cours existent.

Monsieur Croci remercie Sandro Rovelli, Pia Kalatchoff et tout le staff du Dicastero Sport de Lugano qui nous reçoivent pendant ces trois jours.

Il remercie aussi les maisons, qui seront présentes lors de ce cours et qui ont fait un geste tangible en nous offrant tous les repas.

Il souhaite un bon cours à tout le monde et donne la parole à monsieur Sandro Rovelli, directeur du Dicastero Sport de Lugano, qui fait une présentation de son "entreprise" et de son fonctionnement.

Ensuite, c'est le tour de monsieur Alberto Fattorini pour les salutations de la part de la Municipalité de Lugano et particulièrement du syndic, Monsieur Giorgio Giudici, qui est aussi le responsable du Dicastero Sport au sein de la municipalité et qui s'excuse de ne pas pouvoir être présent pour des raisons de travail. Il remercie l'APAR d'avoir choisi Lugano pour son cours de maîtres de glace et souhaite à tout le monde un bon séjour et bon travail.

Monsieur Gino Croci remercie monsieur Rovelli et monsieur Fattorini, ensuite il donne la parole à monsieur Roland Briand pour les objectifs et le contenu du cours.

Monsieur Briand salue tout le monde et donne les thèmes du cours:

- Resserrer nos liens
- Parler de nos patinoires
- Tour de table
- Bilan de la saison 99/00
- Ve de 10.00 à 12.00 évaluation du cours avec avant un exposé de Mr. Rossier pour la maintenance des installations et économies d'énergie: bilan après une période d'essai qui a été faite à Lausanne.

Tout cela sans oublier les matières des différentes maisons (matériel qui est très bien équilibré, intéressant et important pour nos patinoires).

Personne ne pose des questions, Roland fait quelques remarques sur la sécurité des employés.

Chaque employé doit assumer sa responsabilité pour travailler en toute sécurité. On peut être remis en cause en cas d'accidents. On peut faire basculer tout un planning parce-que des gens ne font pas attention où se portent malades, avec évidemment des frais en plus.

Bilan saison 99/00

C'est le moment du tour de table pour savoir comment les différents responsables ont passé l'hiver avec leurs problèmes.

Roland constate que l'hiver chez chacun s'est vraiment bien passé et il se pose la question si les cours sont utiles. Il trouve que les tours de tables sont intéressants et peuvent aider les autres.

Il propose pendant l'évaluation du cours d'exprimer ses propres désirs.

Evaluation du cours

Avant l'évaluation du cours, monsieur Philippe Rosset de la Maison Repelec moteur SA. de Lutry expose son étude globale sur l'économie d'énergie dans les patinoires.

La parole passe ensuite à monsieur Giancarlo De Micheli, membre du comité de l'Hockey Club Lugano, qui expose la structure du HCL.

Pour conclure Roland demande si les maisons qui ont été présentées lors de ce cours ont pu servir, avec leurs prospectus et leurs démonstrations. Sûrement que la plupart des participants ne peuvent pas décider, mais peuvent faire des propositions à leurs directeurs et faire passer le message.

Il est persuadé que le travail fait pendant les trois jours est très important pour chacun afin d'améliorer les connaissances et le travail dans nos patinoires.

Gino Croci remercie tout le monde, souhaite une bonne rentrée et donne la parole à monsieur Pierre Gueissaz, Président de l'APAR, pour les salutations finales.

Antonella Mazzolini


DATE IMPORTANTE 2001

25 - 26 avril

**Cours de Maîtres de Glace
à Verbier**

PATINS - POTINS

Le cours de Maîtres de glace de Lugano n'a pas fait mentir le
proverbial sens de l'hospitalité de nos amis du Tessin.
Un souvenir inoubliable pour chaque participant et l'envie irrésistible
de retourner en vacances dans ce canton magnifique.

Les chants et la musique étaient de la fête.
Chaque soir, grâce à de remarquables musiciens,
les Maîtres de glace ont chanté et même dansé
au son de la guitare et de l'accordéon.

Les déplacements par petits bus étaient appréciés et rapides...
Un « chauffeur » officiel était un virtuose du volant et les sensations
de « Formule 1 » resteront un autre souvenir excellent.

Le « Dicastero Sport de Lugano » a organisé de main
de maître ces trois journées sans oublier le repas
« maison » du vendredi. Un grand merci à tous.

Certains bars ou « boîte de nuit » ont fait de bonnes
affaires avec certains Maîtres de glace.
A Fr. 20.-- la bière, on hésite à payer la tournée générale !!!
Qui a dit que les voyages forment la jeunesse...

Bravo à Antonella pour le compte-rendu du cours
et la concentration pas toujours évidente pour
suivre les débats des différents exposés

« *POTINS - PATINS* »

Aspects techniques de l'exposé de Monachon énergétique au cours annuel du 14.4.00 de l'APAR à Lugano.

Le bureau d'ingénieurs-conseils EPF " Monachon Énergétique " a mis au point une méthode originale de mesure de la puissance mécanique réellement fournie par un moteur électrique pendant qu'il fonctionne. L'EPFL a gagné le prix " Eta " 97 avec cette méthode. Repelec Moteurs SA collabore avec Monachon Énergétique pour pouvoir proposer des nouveaux moteurs performants de qualité supérieure, notamment par une connaissance poussée des caractéristiques réelles de fonctionnement.

M. Briand, chef technique de la patinoire de Malley travaillant déjà depuis longtemps avec Repelec et étant à la recherche de solutions d'économies d'énergie, Monachon Énergétique fut mandaté pour mesurer la puissance mécanique fournie par les moteurs aux compresseurs frigorifiques. En effet la puissance est susceptible d'être influencée par différentes températures ambiantes. Des enregistrements ont donc été réalisés sur une longue période : décembre 98 à novembre 99. Ils permettent non seulement de voir les variations de puissance, mais de connaître les heures de fonctionnement en fonctions des conditions atmosphériques ...

Étant donné le grand potentiel d'économies d'énergie et la motivation de Monsieur Briand, nous avons dépassé le cadre des entraînements électriques pour analyser tous les autres aspects des économies d'énergie et trouver des solutions.

Pour mieux comprendre ces différents aspects, essayons d'abord d'expliquer comment fonctionnent les machines frigorifiques.

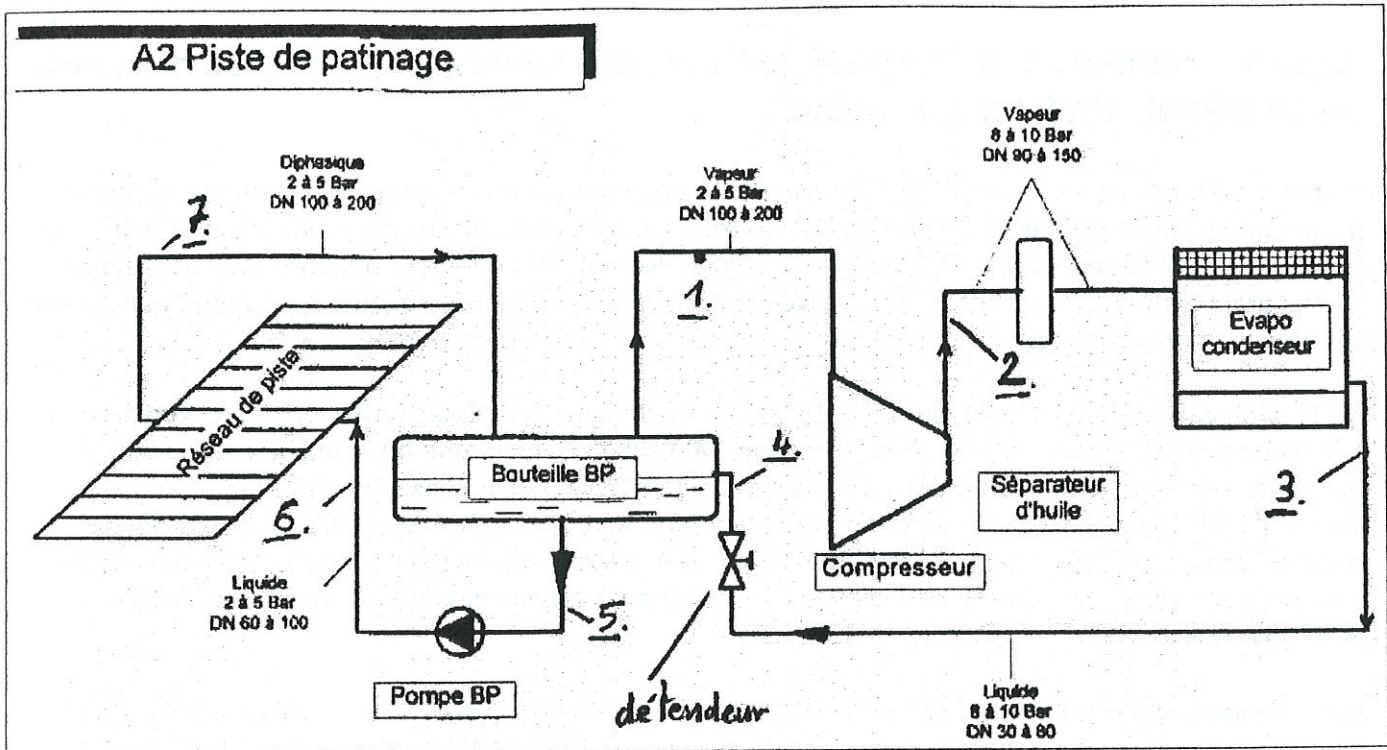
Cycle thermodynamique frigorifique d'une patinoire

But : créer une surface de glace

Si la température ambiante est supérieure à la température de glace voulue, il faut faire circuler un fluide à plus basse température sous la surface de glace pour la refroidir.

Pour obtenir cette température plus basse, il faut faire passer artificiellement le fluide par plusieurs étapes :

- ◆ Le comprimer (sa température et sa pression augmentent), il entre sous forme de vapeur dans le compresseur ... Nom : compresseur (1.-2.)
- ◆ Le refroidir, ce qui le transforme en liquide (condensation). Nom : condenseur (2.-3.)
- ◆ Le détendre (réduire sa pression ...). Mélange basse pression, basse température de vapeur et de liquide. Nom: détendeur, régulateur à flotteur (3.-4.)
- ◆ Réservoir qui permet de séparer le liquide et la vapeur de sorte que seulement la vapeur retourne au compresseur. Nom : réservoir, séparateur de liquide, cuve (4.-5.)
- ◆ Le réchauffer en retirant la chaleur qui sinon transformerait la glace en liquide. En ce faisant le liquide s'évapore. Nom : évaporateur, piste de glace (6.-7.).



La chaleur que la piste de glace reçoit, et qui lui est retirée par le fluide frigorigène s'appelle la charge frigorifique (6.-7.)

La compression apporte une chaleur supplémentaire au fluide (1.-2.)

Le condenseur (2.-3.) doit évacuer la somme de ces chaleurs pour que le cycle puisse recommencer ...

Le rapport entre la charge frigorifique et l'énergie au niveau de la compression s'appelle le coefficient de performance (COP ou efficacité du cycle frigorifique).

(En régime stable, le rapport des puissances donne le même résultat ...).

Le COP indique la qualité du cycle frigorifique.

- ◆ Plus il est élevé et plus on pourra faire face à une charge frigorifique élevée avec la même valeur d'énergie de compression ... Ou, autrement dit,
- ◆ si la charge est toujours la même, plus il est élevé et moins le compresseur devra fonctionner longtemps pour faire face à cette charge ...

Le compresseur ayant un entraînement électrique, chaque niveau de la transformation-transmission d'énergie dans les divers organes de l'entraînement produit ses propres pertes. On peut donc exprimer un COP différent pour chaque niveau de cette transformation. Pour comparer la qualité de 2 machines frigorifiques, il faut l'exprimer au même niveau ...

Quelques détails de l'installation de Malley

Il y a trois compresseurs qui peuvent fonctionner en parallèle, le premier peut produire une surpression (fonctionnement dit en "récupération") afin d'augmenter encore la chaleur produite, surtout par l'élévation de la température des vapeurs du compresseur ...

Nous avons déjà dit que le condenseur devait évacuer toute la chaleur produite par le cycle frigorifique pour que celui-ci puisse bien fonctionner, c'est-à-dire la somme de la chaleur prise sur les pistes et de la chaleur de compression.

Le COP électrique d'une telle installation est de l'ordre de 3 donc la chaleur que devra évacuer le condenseur sera de l'ordre de 4, c'est énorme par rapport à l'énergie électrique consommée ...

On peut récupérer cette chaleur au lieu de l'évacuer. Il y a donc déjà récupération, même sans surproduction de pression

Lorsque cette dernière est en fonction, une vanne empêche l'ammoniac d'aller à la tour et la fait passer dans un condenseur de chauffage puis par un 2^e détendeur (à la sortie du condenseur l'ammoniac ne va pas à la tour évaporative-condenseur principal).

Il est probable que ce qui oblige à réaliser le circuit de cette façon là c'est le fait que ce 2^e détendeur impose cette surpression car ses caractéristiques sont différentes de l'autre détendeur. L'inconvénient de ce circuit c'est que la température de sortie du 2e détendeur sera plus élevée, il y a donc diminution du COP.

Résumé:

Cette surproduction de pression a 2 inconvénients : elle demande forcément plus de puissance électrique et réduit la puissance frigorifique (dans les 2 cas il s'agit donc d'une réduction du COP).

On nous a demandé de calculer le montant de l'économie apportée par l'arrêt de la surproduction de pression et le coût du chauffage avec le réseau urbain.

Nous avons fait ce calcul, mais avec l'objectif de trouver un moyen de récupérer suffisamment, différemment, sans un grand changement dans l'installation, afin de n'utiliser le chauffage urbain que très rarement ...

Calcul des économies par la suppression de la surproduction de pression

Directes :

grâce à notre méthode unique, nous avons pu enregistrer la puissance mécanique absorbée par les compresseurs pendant plusieurs semaines et dans la plupart des conditions météo possibles.

En prenant un jour où la température moyenne a été égale à la température moyenne de la saison sur nos enregistrements, on trouve la puissance mécanique dans chaque cas de fonctionnement et la durée de ce fonctionnement.

On peut ainsi calculer la différence de consommation annuelle lorsqu'on supprime la surproduction de pression ...

Économies directes : 28'000 francs (moins de puissance, donc d'énergie électrique pour faire tourner le compresseur 1 sans surproduction de pression ...).

Indirectes:

avec un COP qui serait 20% meilleur, on pourrait réduire le temps de fonctionnement de 25%. Économie totale : environ 50'555 francs

En consacrant encore plus de temps à l'analyse de nos enregistrements, on pourrait donner une estimation encore plus fine.

Que coûterait toute l'énergie de chauffage si elle était produite uniquement par le chauffage urbain. ?.

D'après la consommation du restaurant en chauffage et après élimination d'une grossière erreur de configuration du réseau de distribution d'eau de chauffage (collecteurs) toute la production de chauffage par l'urbain pendant la saison de glace n'aurait plus qu'un coût de 25'000 francs.

Comment éviter la consommation de ces 25'000 francs et réaliser donc en entier l'économie de 50'000 francs ?

Il y a plusieurs actions conjuguées à mener :

- ◆ Grâce à des convertisseurs de fréquence, augmenter la puissance et l'efficacité des désurchauffeurs et régler non pas le niveau de température, mais le suivi de la température. (et en même temps qu'on améliore le COP la consommation du circulateur est réduite de au moins 40%).
- ◆ Réduire la quantité de réserves d'eau chaude sanitaire, car les 8'000 premiers litres ne sont pratiquement jamais utilisés
- ◆ Augmenter température de consigne des accus et bouilleurs... Ce qui entraîne une augmentation de la capacité de stockage.

- ◆ S'il y a un pourcentage minimum d'ammoniac qui passe dans le condenseur après suppression de la surproduction, la récupérer en forçant la pompe du circuit d'eau à fonctionner
- ◆ Changer les réglages qui empêchent le circulateur du désurchauffeur de tourner (cette année, il n'a fonctionné que 52 heures et uniquement au mois de décembre (car les plus de 2'000 heures où le N°1 pourrait produire de la chaleur, on la laisse passer. Ce qui indique aussi d'ailleurs que les réserves d'eau chaude sanitaire ne se réduisent quasiment jamais.
- ◆ Le circuit de charge des bouilleurs peut aussi charger les accus de chauffage lorsque l'eau chaude sanitaire est satisfaite. (par l'intermédiaire de la vanne 3 voies 10.20). Changer les réglages afin que l'eau chaude soit satisfaite plus tôt et récupérer un maximum pour l'eau de chauffage.
- ◆ Comme déjà dit: "supprimer la grosse erreur du collecteur de départ de chauffage (réduira aussi les coûts de chauffage urbain au printemps).

Si toutes ces mesures étaient encore insuffisantes et qu'une partie de l'ammoniac passe encore dans le condenseur, on peut encore changer le raccordement à la sortie du condenseur et envoyer l'ammoniac à la tour ...

Economies supplémentaires

Selon la description du système on remarque d'emblée où se situent les potentiels d'économies :

1. Amélioration du COP:

- ◆ augmenter l'efficacité des échangeurs de chaleur en plaçant des convertisseurs de fréquence sur les circulateurs ... Idem pour les pistes et la tour évaporative
- ◆ Le C O P est amélioré lorsque l'écart de pression se réduit, or les détenteurs semblent comme sur les machines frigorifiques conventionnelles n'être pas capable de supporter une large plage de pression. Un des moyens est de piloter les moteurs de compresseurs par convertisseur de fréquence. (implique probablement de changer certains éléments frigorifiques; environ 30% d'économies supplémentaires
- ◆ Réduction de la température de condensation par climat réduit autour de la tour

En principe, ces améliorations de COP permettront au cycle frigorifique de fournir plus d'énergie pendant moins de temps donc la chaleur à récupérer sera approximativement la même.

2. Diminution des charges frigorifiques :

- ◆ protections solaires
- ◆ free cooling des pistes intérieures
- ◆ réduction du transfert de chaleur glace-air ...

Avec ces mesures là on réduit aussi la quantité de chaleur disponible.

3. Consommateurs annexes:

On pourrait encore agir sur les moteurs annexes et sur les autres consommateurs comme l'éclairage (dans ce cas là il y a un double effet, car cela réduit aussi les charges frigorifiques.

Avec un LEC de 55 kW sur chacune des patinoires couvertes, une économie de 30 % de l'éclairage jusqu'au niveau "entraînement" serait facilement réalisée . Il s'agit d'une économie remboursant l'appareil en deux ans environ.

O. Monachon



rep elec
moteurs s.a.

Le **LEC** contrôle automatiquement l'énergie nécessaire pour l'éclairage. Une forte diminution d'énergie consommée ne change que faiblement l'intensité de la lumière.

Le **LEC** est commandé par microprocesseur. Tous les paramètres importants sont affichés en texte clair.

Les économies d'énergie possibles avec le **LEC** se situent entre 30% et 50%.

Le **LEC** est basé sur une approche technologique unique avec un pourcentage de transfert de puissance élevé (patente). Sa tension de sortie réduite est stabilisée et parfaitement sinusoïdale

Autres avantages du LEC :

- Prolonge considérablement la durée de vie des lampes.
- Ne crée pas de distorsion de la tension (THD <1%).
- Ne demande pas de modification d'infrastructure – câbles, condensateurs, etc.
- Ne demande pas d'adjonction de filtres spéciaux.
- Convient à tous les types de lampes.
- Facile d'emploi.
- Robuste.

Repelec Moteurs SA

1095 Lutry

Tél : 021/791 45 75

Fax : 021/791 12 47

Site : www.repelec.ch

E-Mail : info@repelec.ch

L'économiseur d'énergie pour la lumière

LEC

LEC-B Version de base

Le **LEC-B** a été conçu pour des applications simples telles que des parkings, des halles industrielles, des hôpitaux ou des magasins.

Après le temps d'allumage, le **LEC-B** réduit la tension de sortie de 25 Volts AC.

L'économie d'énergie obtenue est d'environ 30 %. L'économie d'énergie réalisée s'affiche sur l'appareil.

Spécifications techniques

Type	Ampères	Haut.	Prof.	Larg.
LEC-B	3 x 20	432	233	275
LEC-B	3 x 30	432	233	275
LEC-B	3 x 50	432	233	275
LEC-B	3 x 80	432	233	275

Court-circuiteur manuel

Un commutateur est prévu pour l'entretien.

Communication

Possible par RS 485.

Autres puissances

Sur demande.

LEC-A

Le **LEC-A** permet une réduction graduelle entre 0 et 35 Volt de la tension de sortie.

Le **LEC-A** est utilisable pour tous les types de lampes.

Le **LEC-A** a 3 modes de commande : **à distance, manuelle, et automatique.**

Les paramètres et les mesures sont affichés.

Spécifications techniques

Type	Ampères	Haut.	Prof.	Larg.
LEC-A	3 x 30	610	275	394
LEC-A	3 x 50	610	275	394
LEC-A	3 x 80	638	312	530
LEC-A	3 x 160	638	312	530

Paramètres programmables

Commande à distance, manuelle ou automatique. 3 niveaux d'économie d'énergie et de séquences de temps.

Temps de fonctionnement prolongé de 4 minutes après l'arrêt.

Paramètres affichés

Pendant la marche : Prêt
Allumage
Marche
Puissance kW par phase
Energie KWH par phase
Courant A par phase
Tension de sortie V
Facteur de puissance

Court-circuiteur manuel

Séquences de fonctionnement

Dès la réception de l'ordre de marche « ON », la tension de sortie de l'appareil est égale à la tension du réseau .

Après un délai de 4 minutes, si le courant de sortie est stabilisé, l'appareil passe en mode d'économie d'énergie et la tension de sortie correspond à la tension programmée.

Repelec Moteurs SA

1095 Lutry

Tél : 021/791 45 75

Fax : 021/791 12 47

Site : www.repelec.ch

E-Mail : info@repelec.ch

« PATINS - POTINS »

La première page du Pati-Info du mois de juin 2000
rend hommage à nos collègues et amis des patinoires françaises.
Depuis plusieurs années, des liens se nouent, les contacts s'intensifient
et les représentants de l'A.P.A.R. participent aux « Rencontres Patinoires »
organisées par le Syndicat National des Patinoires Françaises.
Le dynamisme, l'enthousiasme, la détermination sont les traits qui
caractérisent nos collègues de France qui s'engagent, bénévolement,
à rechercher constamment des solutions aux problèmes et des innovations
techniques favorisant la pratique de notre profession.

Merci à Daniel Piller et Jean-Claude Vuilleumier
pour l'envoi d'articles de journaux relatant des activités
qui se sont déroulées chez eux.

L'Assemblée Générale de l'A.P.A.R. s'est déroulée à la perfection à Moutier
grâce à nos collègues Olivier Schnegg, Maxime Jobin et Robert Stegmuller.
L'Assemblée elle-même a eu lieu dans la salle de cinéma et les auditeurs
bénéficiaient de larges fauteuils rembourrés et confortables.
Les orateurs (eux) siégeaient (!) sur des chaises spartiates et rigides !!!
Les débats n'ont pas traîné en longueur et, à Moutier,
il vaut mieux être auditeur qu'orateur !!!

La Fédération Internationale de Gymnastique a son siège à Moutier.
Elle possède même un hôtel pour recevoir et accueillir
les délégués du monde entier.
Moutier, qui rime avec charme, cachet et efficacité.

« POTINS - PATINS »

Agenda WIN

Gestion des réservations

La nouvelle version du programme de gestion des réservations « Agenda WIN » est disponible et proposée sur « Windows ».

Monsieur Stucki et le Comité de Direction vont proposer aux patinoires intéressées des rencontres d'information, par petits groupes. Genève, Fribourg et Lausanne-Malley utilisent cette version réactualisée qui répond parfaitement à leurs besoins.

La facturation intégrée sera disponible à la fin du mois d'août 2000.

Les patinoires intéressées sont priées de prendre contact avec Monsieur Pierre Gueissaz, téléphone 021/620.65.00 ou Monsieur Stucki, téléphone 024/425.53.86.



Gestion des réservations

AgendaWIN est le système de gestion et d'information destiné aux Etablissements et Organisations actifs dans un ou plusieurs des secteurs :



Camping



Communes



Conférences
Séminaires



Enseignement
Formation



Expositions
Congrès



Golf



Hôtellerie



Offices du
Tourisme



Patinoires



Pysiothérapie
Thermalisme



Piscines



Sports et loisirs

confrontés aux problèmes de
la gestion des réservations



des ressources et prestations
mises à disposition de tiers

➤ ➤ ➤ Objectifs de **AgendaWIN** atteints ➤ ➤ ➤

AMÉLIORER VOS CONTACTS CLIENTÈLE ET LA GESTION DE VOS RESSOURCES

- CONTACTS CLIENTÈLE**
- informer sur les caractéristiques des ressources
 - renseigner instantanément sur les disponibilités des ressources,
 - identifier rapidement vos correspondants et leur fonction pour
 - informer de tous changements et nouveautés,
 - envoyer rapidement les confirmations,
 - diffuser les mailings promotionnels ou infos générales,
 - facturer de façon détaillée les prestations fournies.

- GESTION RESSOURCES**
- consulter aisément occupations et disponibilités des ressources,
 - sélectionner les disponibilités par activité, ressource et centre,
 - enregistrer en temps réel les nouvelles réservations,
 - automatiser les réservations périodiques,
 - imprimer les plans hebdomadaires de réservation pour affichage et diffusion aux services concernés,
 - imprimer les informations complètes relatives à une réservation,
 - enregistrer immédiatement les modifications de réservation,
 - diffuser aux services les modifications de dernière heure,

Module FACTURATION
version stabilisée disponible fin août 2000

En tournant la page
découvrez les fonctions
de **AgendaWIN**



Fonctions et options de base – module réservation

- Saisie et modifications des ressources
 - descriptif - activités – services
- Saisie et modifications des clients
 - nom et adresse – personnes de contact – activités
- Saisie et modifications des adresses de personnes
- Saisie contrôlée de réservations simples
- Saisie contrôlée de réservations continues (sur plusieurs jours)
- Définition par couleurs de l'état des réservations
 - option / confirmation / réservation ferme / service
- Reproduction automatique contrôlée des périodiques
- Ajout contrôlé de réservations aux périodiques
- Suppression de tout ou partie des réservations d'une périodique
- Liaison de réservations
- Modification des données de réservation
- Copie contrôlée de réservations
- Déplacement contrôlé de réservations
- Recherche de réservations sur 7 critères combinables
- Sélection de ressources par activité
- Définition de 2 plages d'heures d'ouverture et fermeture
- Impression du planning hebdomadaire, formats A4 et A3
 - avec attribution de couleurs à certains clients

Fonctions optionnelles – module réservation

- Impression des confirmations de réservation
- Création de listes personnalisées sur la base de vues :
 - réservations-clients / ressources / facturation
- Edition de mémos descriptifs structurés
- Saisie multiple de réservations en option (over-booking)
- Export de données vers MS-Office

Fonctions de base - facturation

- Impression des factures
 - Individuelles – procédure automatique ou manuelle
 - Groupées – procédure automatique ou manuelle
- Attribution de tarifs périodiques par ressource
- Relevé des heures sur la base de recherches
- Attribution de coefficients de tarification par client
- Attribution de coefficient d'application du tarif par client
- Application de coefficient de réduction ou de majoration

AgendaWIN*** est proposé sur la base de licence unique par module de réservation, facturation et par fonction optionnelle.

Vous souhaitez davantage d'informations sur ces programmes ?
Appelez SAFE au 024 425 53 86 et demandez André Stucki.

8-10 SEPTEMBRE · CIP · TRAMELAN

Tramla bulle'2000[®]

4^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE ET DE SES CONNEXIONS AU MULTIMÉDIA



*vicente.oo
lucy.oo.*

CONCEPT GRAPHIQUE: KESSIDCOO DELIRIUM

ou 032/481 20 41 - fax 032/481 20 80 - E-mail: keseway@bluewin.ch - <http://fly.to/tramlabulle>

Patronage:

Avec la participation de:



Municipalité de Tramelan et du Canton de Berne

Auteurs

30 auteurs belges, français et suisses dont la liste sera dévoilée sur le programme officiel début août.
Pour les impatients, consultez le site Internet:
<http://fly.to/tramlabulle>

Vendredi 8.9, de 17 h à 21 h, samedi 9.9, de 11 h à 19 h,
dimanche 10.9, de 11 h à 17 h. Médiathèque ouverte.

Stands BD et dérivés pour aficionados,
ouverture vendredi de 16 h à 21 h,
samedi de 10 h à 20 h, dimanche de 10 h à 18 h.

Dédicaces

ENTREE LIBRE!

Animations BD

Internet, site Internet «online»,
démonstration CDRom, plus d'une
quinzaine de PC à disposition.

- Ateliers de création de bande dessinée pour enfants de 9 à 14 ans.
- Découverte, perfectionnement et tournoi au fabuleux jeu de stratégie médiéval Age Of Empire II «The Age of Kings» par le «Clan des Helvètes».
- Lithographie à l'ancienne imprimée en direct par le lithographe Marc Garda, de Altkirch.

Planches originales de Laurent Vicomte,
«Sasmira» et Philippe Luguy «Percevan»,
les créateurs de l'affiche 2000.

Expositions

Spectacle

Samedi 9.9. à 21 h, en exclusivité,
le nouveau spectacle de **TEX** «Je me sens bien».

Vendredi 8.9, dès 23 h, animation musicale des auteurs.
Samedi 9.9, après le spectacle,
animation musicale avec «La Fanfare du Loup».

Musique

ENTREE LIBRE!

BAR • CAFÉTÉRIA • RESTAURANT • LE TOUT AU CIP, À TRAMELAN

Renseignements: pendant le Festival: 032 486 06 06 ou 078 666 19 21
Organisation: Regio'BD en collaboration avec le CIP à Tramelan.

Patronage



SERVICE COMPRIS

Programme détaillé disponible gratuitement dès début août, en renvoyant le talon suivant à: Regio'BD, Arsenal 1, CH-2710 Tavannes. Tél. 032 481 20 41, fax 032 481 20 80, E-mail: kessway@bluewin.ch

NOM: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____